

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le 16/02/2026

ID : 056-215601402-20260213-DEL_2026_04-DE

Berser
Levisait

PÔLE CULTUREL de MORÉAC

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL

2026-2031


MORÉAC

TABLE DES MATIÈRES

I.	PRÉAMBULE.....	4
1.	Genèse du projet de Pôle culturel.....	4
a.	Le PCSES : feuille de route du projet.....	4
b.	Plus qu'une médiathèque : un Pôle culturel.....	4
2.	Un Pôle culturel « 3 ^{ème} lieux » : pourquoi et comment ?.....	5
II.	DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.....	6
1.	Géographie de la commune.....	6
2.	Démographie et habitat.....	6
a.	Démographie de Moréac.....	6
b.	Habitat : pérenne, individuel, spacieux et rural.....	9
3.	Bassin de vie.....	10
a.	Le bassin de vie proche de Moréac : inscrit dans la ruralité.....	10
b.	Une intercommunalité récente.....	11
4.	Environnement économique.....	12
5.	Services de proximité : au cœur du bourg dynamique.....	13
a.	Services et commerces.....	13
b.	Équipements sociaux et de santé.....	14
c.	Équipements et services dédiés à la jeunesse.....	14
d.	Équipements sportifs.....	14
e.	Équipements culturels et associatifs de Moréac.....	15
III.	DIAGNOSTIC CULTUREL.....	16
1.	Équipements culturels de l'intercommunalité.....	16
a.	Musique.....	16
b.	Arts vivants.....	17
c.	Arts visuels.....	17
2.	Lecture publique sur le bassin de vie de Moréac.....	18
	Panorama territorial.....	18
IV.	BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE.....	20
1.	Fiche d'identité de la médiathèque-ludothèque.....	20
2.	Diagnostic critique.....	23
V.	LE PROJET FEUILLE DE ROUTE 2026-2031.....	24
1.	Les axes stratégiques.....	25

a. Une médiathèque attractive et accessible	26
b. Une médiathèque qui favorise l'accès de tous à la culture et au savoir	27
c. Une médiathèque actrice de l'éducation, de la citoyenneté et des droits culturels	28
d. Une médiathèque avec une spécificité ludothèque : une expérience ludique et vidéoludique	29
VI. LA MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE DE DEMAIN	30
1. Les espaces	31
2. Le plan d'acquisition des collections	31
3. Les horaires envisagés	32
4. L'équipe de la médiathèque-ludothèque	32
5. Informatique	33
6. Des partenariats à développer	33
VII. CONCLUSION	34
VIII. ANNEXES	35
a. Tableau récapitulatif positionnement de la bibliothèque par rapport aux moyennes des communes de mêmes strates et les recommandations du Ministère de la Culture	35
b. Tableau des surfaces pôle culturel	36
c. APD-plan pôle culturel	37
d. Esquisse MAArchitecte	38

I. PRÉAMBULE

1. Genèse du projet de Pôle culturel

La création d'un Pôle culturel à Moréac résulte d'une volonté politique forte et s'inscrit dans une démarche globale de dynamisation du centre-bourg. Conçu comme un lieu de vie ouvert à tous, il a vocation à favoriser les échanges intergénérationnels, la mixité sociale et l'accès à la culture pour l'ensemble des Moréacois.es.

Au cœur de cet équipement, la médiathèque dépassera sa fonction de prêt pour devenir un espace de sociabilité, de participation et de partage, où les usagers sont pleinement acteurs, accompagnés par des professionnels.

Implanté de manière cohérente au sein des équipements de proximité (écoles, infrastructures sportives et salle polyvalente), le Pôle culturel contribuera à renforcer l'attractivité du centre-bourg et à soutenir la vie locale. Il accueillera également des services et des associations, affirmant ainsi sa vocation de lieu ressources et de rencontres pour la population.

a. **Le PCSES : feuille de route du projet**

Le PCSES constitue le document stratégique de référence du projet. Il formalise les orientations, les missions et les objectifs du futur Pôle culturel au regard du contexte territorial et social, tout en proposant une analyse de la lecture publique sur le territoire.

Il précise également les conditions de mise en œuvre du projet, notamment le choix du site d'implantation ainsi que les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son fonctionnement.

b. **Plus qu'une médiathèque : un Pôle culturel**

Le projet porté par la commune dépasse la création d'une médiathèque au sens traditionnel. La médiathèque s'inscrira au cœur d'un Pôle culturel conçu comme un lieu hybride et décloisonné, favorisant la transversalité des usages et des publics.

2. Un Pôle culturel « 3^{ème} lieux » : pourquoi et comment ?

Les éléments décrits ci-avant et constitutifs du projet de Pôle culturel à Moréac ne cessent de pointer vers une vision « 3^{ème} lieu » du futur équipement. Quelles réalités et paramètres se cachent derrière cette appellation ?

Le concept de « 3^{ème} lieu » est « issu de la notion sociologique du "troisième lieu" ("third place") développée par Ray Oldenburg, au début des années 80. Ray Oldenburg pointe du doigt la désocialisation de la société américaine due à l'individualisation de la société, à l'usage des transports individuels (la voiture) et aux moyens de communication dématérialisés. [...] Selon lui, la société manque de troisièmes lieux, c'est-à-dire de lieux où se rencontrer en dehors de la maison et du travail. Ces lieux sont traditionnellement les cafés, mais ils peuvent aussi s'appliquer à de nombreux autres endroits, comme par exemple les bibliothèques. »¹

La médiathèque « 3^{ème} lieu », dans son acception popularisée par la conservatrice Mathilde Servet en 2009, est décrite comme détenant : « un ancrage physique fort, une vocation sociale affirmée, et une nouvelle approche culturelle. »² [...] « Tout à la fois projet social et politique, la bibliothèque troisième lieu positionne l'humain au cœur du projet de bibliothèque. »³



Le 3^{ème} lieu permet de rassembler plusieurs personnes sur un terrain **neutre** (en dehors de la sphère personnelle ou de travail). Cette neutralité permet de mettre les personnes sur un pied d'égalité, sans rapport de possession des lieux ni lien de subordination. Ce lieu devra aussi être facilement **accessible** à tous les usagers (accessibilité physique mais aussi mentale, financière, etc.), **confortable et le plus accueillant possible** afin que les usagers y soient à l'aise et détendus et aient envie de rester dans les lieux le plus longtemps possible, voire plus qu'ils ne l'avaient prévu initialement. Les **échanges vivants** (conversation, musique, jeux) y sont favorisés et **l'appropriation des lieux** par les usagers est encouragée.

Au regard de ces éléments, un tiers lieu relève davantage du concept de fonctionnement que du lieu à proprement parler. Il ne peut pas se décréter ni se construire, mais il est possible de réunir les éléments qui vont permettre de le voir naître et exister. Les ingrédients d'une telle recette sont principalement constitués d'actions de médiation et de modes de fonctionnements adaptés : pour remettre la sociabilité et les échanges au centre il est indispensable de faire œuvrer l'humain.

¹ Notice créée le 26 novembre 2015 disponible à <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheque-troisieme-lieu>

² SERVET, Mathilde. [Les bibliothèques troisième lieu](#) [en ligne]. Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques.

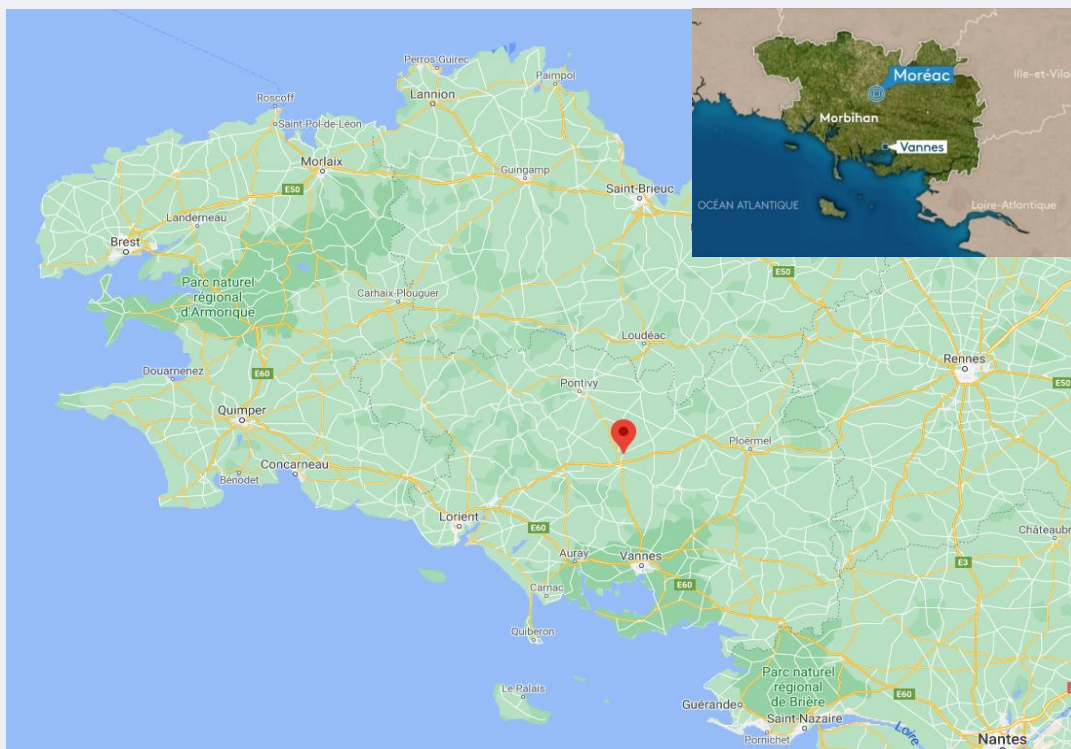
Villeurbanne : Enssib, 2009.

³ Idid. 1

II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. Géographie de la commune

Moréac est une commune du centre Morbihan de 3692 habitants (Insee 2022) pour une superficie de 6030 hectares. En 2022, la densité d'habitants par kilomètre² était de 61.2 hab/km². Soit une densité inférieure à la moyenne du département (113,8 hab/km²), tout en restant relativement équivalente à la Communauté de communes dont elle fait partie (64.2 hab/km² pour Centre Morbihan Communauté). Moréac représente 14% de la superficie de sa communauté de communes et 14% de sa population.



Situation géographique de Moréac. Source : Google Maps

Moréac a des frontières communes avec les communes d'Evellys, Plumelin, Locminé, Bignan, Saint-Allouestre, Reguiny et Radenac. Le territoire est limité naturellement au nord par l'Evel, à l'est par un ruisseau, et au sud par le Tarun.

Les principaux pôles urbains sont Vannes (à 35km au sud), Pontivy (à 25km au nord) et Locminé (à 5km). Moréac forme un ensemble urbain dynamique et attractif avec les communes de Locminé, Bignan et de Plumelin.

2. Démographie et habitat

a. Démographie de Moréac

Dans le cadre du PLUi, le territoire de Centre Morbihan Communauté affirme sa volonté de répondre à une demande de logements en constante augmentation, tout en maîtrisant la pression démographique. L'objectif fixé est la construction de 170 logements par an à l'échelle intercommunale.

Moréac est identifiée par le PLUi comme une commune associée au pôle central, aux côtés de Bignan, Moustoir-Ac et Plumelin. À ce titre, ces communes doivent assurer 40 % de la production de logements, soit environ 68 logements par an.

Selon le rapport de présentation du PLUi de Centre Morbihan Communauté, les projections démographiques anticipent une population d'environ 3 927 habitants à l'horizon 2041.

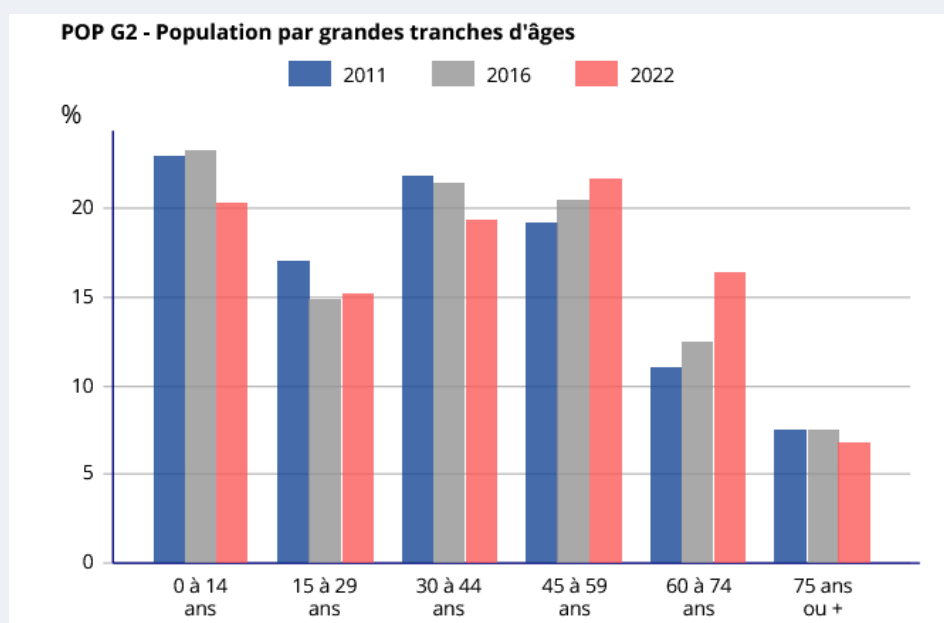
Evolution de la population par commune

	Population 2020	Population projetée 2035	Population projetée 2041
Bignan	2 758	2 874	2 925
Billio	332	346	351
Buléon	542	564	573
Guéhenno	796	828	842
Évellys	3 446	3 600	3 662
Locminé	4 578	5 284	5 595
Moréac	3 703	3 862	3 927
Moustoir-Ac	1 728	1 802	1 833
Plumelec	2 686	2 813	2 866
Plumelin	2 753	2 870	2 919
Saint-Allouestre	630	656	666
Saint-Jean-Brévelay	2 865	3 001	3 057
CMC	26 817	28 500	29 216

Projections démographiques envisagées par commune, extrait du rapport de présentation PLUi CMC

Une population plutôt jeune

La population est jeune : 77% de la population moréacoise a moins de 60 ans (67% pour le Morbihan). Et les moins de 45 ans représentent près de 55% de la population de Moréac (47% pour le Morbihan).



Evolution de la population de Moréac par tranche d'âge entre 2011 et 2022 (Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.)

La proportion d'enfants en baisse mais très représentée

20% de la population a moins de 15 ans, soit 4% de plus qu'au niveau départemental : une tranche d'âge particulièrement consommatrice de sport, culture, et loisirs, qui entraîne également une consommation accrue de l'ensemble du foyer : « les personnes ayant des enfants sont 52% à fréquenter les bibliothèques municipales, celles qui n'en ont pas uniquement 33% »⁴

La population de jeunes retraités augmente

La part des 60-74 ans augmentent, ils représentent 16 % de la population.

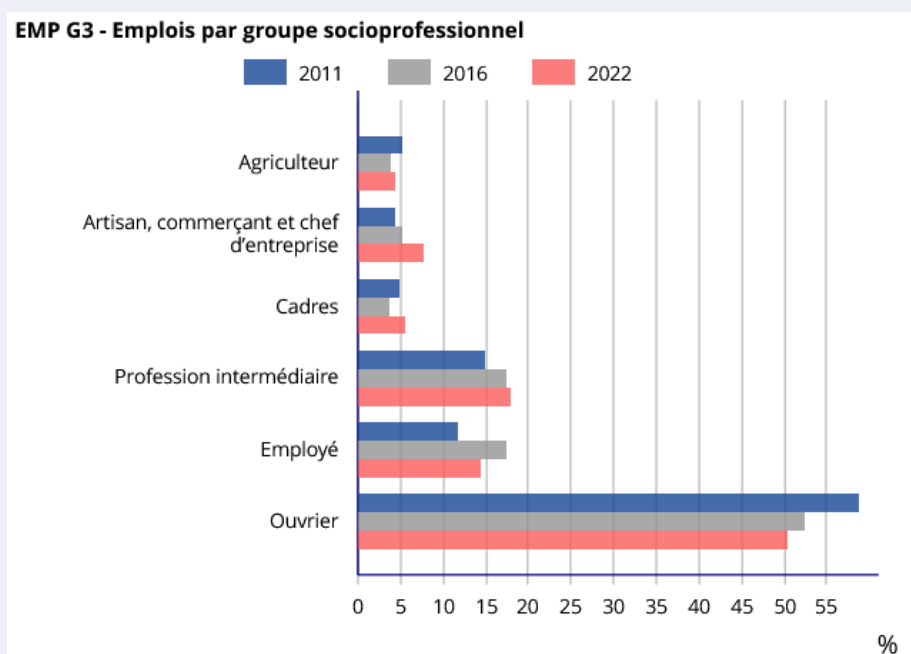
Composition des ménages : les personnes seules très représentées

Les ménages composés d'une personne seule (homme ou femme) ont fortement augmenté entre 2008 et 2018, (de près de 26 % en 10 ans). Cette tendance est nationale et continue de s'accroître. En 2022 à Moréac ils représentent 29% des ménages.

Il en va de même pour les familles mono parentales qui sont de plus en plus représentées et qui ont augmenté de 30% sur cette même période. On compte aujourd'hui 10% de familles mono parentales à Moréac.

Emploi : une population très active

Le taux d'activité des 15 à 64 ans en 2022 est de 78 %. Pour la moitié d'entre elle, la population moréacoise est essentiellement ouvrière. Cette part tend à diminuer au profit des professions intermédiaires et de commerce ; ceci peut être en lien avec le développement des activités liées aux commerces et services.



Emplois par groupe socioprofessionnel Moréac (chiffres : Insee 2022)

⁴ Ministère de la Culture et de la Direction générale des médias et des industries culturelles. (2016). *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016>

Par ailleurs les études sur les publics et usages des bibliothèques (voir figure ci-dessous) tendent à montrer que la fréquentation de ces lieux est de moins en moins liée au profil des CSP et que les disparités se lissent :

« Les différences entre les taux d'utilisateurs répartis selon leur profil social se sont donc réduites de cinq à dix points entre 2005 et 2016, signe que l'égalité d'accès à ces équipements au sein de l'espace social s'est fortement améliorée au cours de la dernière décennie. »⁵

CSP du ménage	Usagers		
	2005	2016	Variation
Agriculteurs, Artisans, commerçants	37%	47%	+10
Cadres supérieurs	54%	52%	-2
Professions intermédiaires	46%	41%	-5
Employés	40%	44%	+4
Ouvriers	25%	40%	+15
Retraités	27%	30%	+3
Autres inactifs	31%	37%	+6
Total	35%	40%	+5

Evolution de la fréquentation des bibliothèques municipales selon les CSP

b. Habitat : pérenne, individuel, spacieux et rural

Des logements occupés et pérennes

89% des logements sont des résidences principales (86% pour l'intercommunalité) et 80% des ménages sont propriétaires de leur logement (contre 74% pour l'intercommunalité et 68% pour le Morbihan). La population de Moréac est donc plutôt installée de manière pérenne sur la commune.

Type d'habitat : plutôt individuel

Les habitants logent à 96% dans des maisons : les appartements ne représentent que 4% des logements. Les logements sont plutôt spacieux : en effet 80% des logements font 4 pièces et plus.

La commune de Moréac étant très étendue (plus de 6000 ha), elle comporte en outre de nombreux hameaux répartis sur l'ensemble du territoire, accentuant la ruralité de l'habitat.

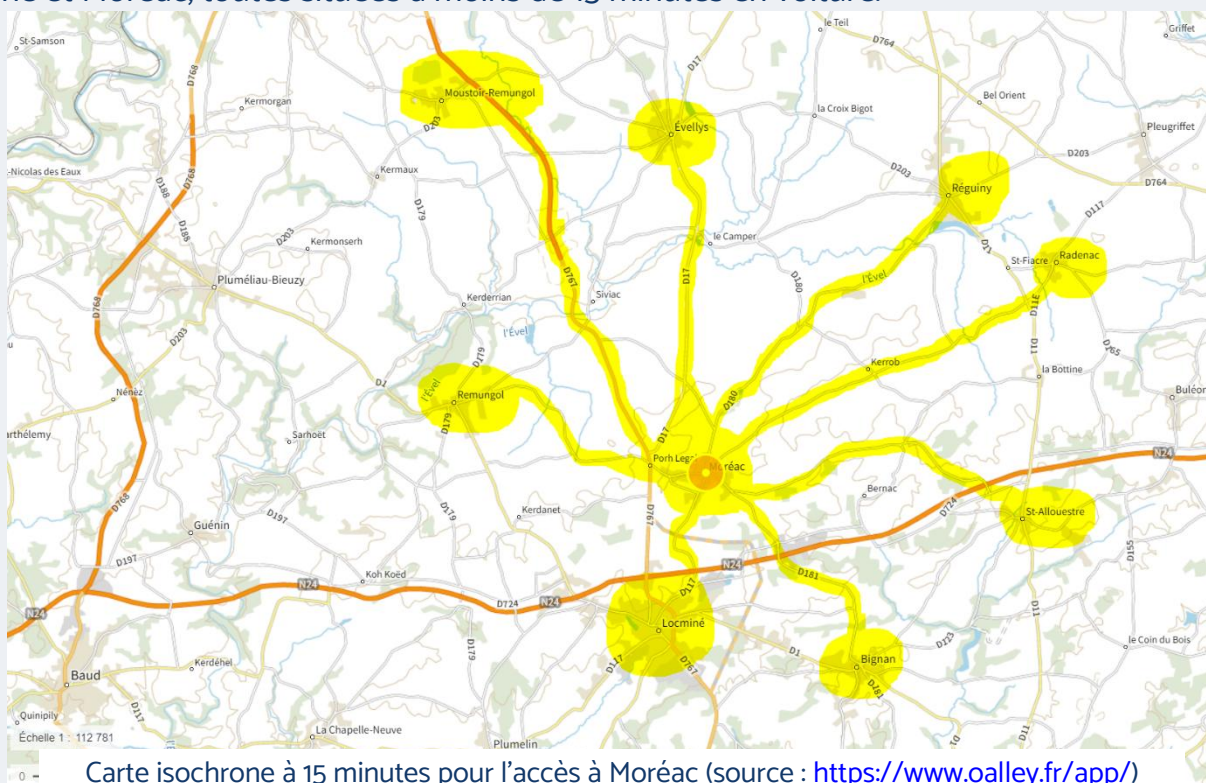
⁵ Ministère de la Culture et de la Direction générale des médias et des industries culturelles. (2016). *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016>

3. Bassin de vie

a. Le bassin de vie proche de Moréac : inscrit dans la ruralité

Le bassin de vie proche de Moréac regroupe des communes voisines bénéficiant d'un accès routier rapide, indépendamment de leur appartenance administrative. Régigny et Radenac, limitrophes au nord-est et rattachées à Pontivy Communauté, représentent à elles seules près de 3 000 usagers potentiels du futur Pôle culturel en raison de leur accès direct à Moréac.

Ce bassin de vie comprend les communes d'Évellys, Régigny, Radenac, Saint-Allouestre, Bignan, Locminé et Moréac, toutes situées à moins de 15 minutes en voiture.



Si on regroupe ces communes, elles représentent environ 18 000 habitants (en 2018).

BASSIN DE VIE PROCHE DE MORÉAC			
COMMUNE	POPULATION (2018)	SUPERFICIE (km ²)	DENSITÉ (hab/km ²)
Locminé	4 437	4,86	913
Moréac	3 764	60,30	62
Bignan	2 782	45,84	61
Évellys	3 477	80,34	43
Radenac	1 061	21,65	49
Régigny	1 978	27,92	71
Saint-Allouestre	634	16,48	38
	18 133	257,39	177

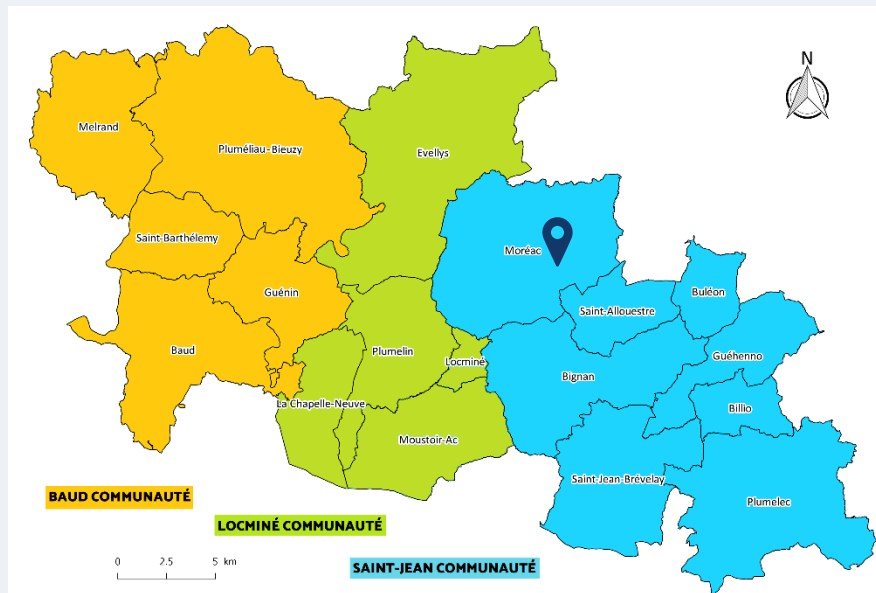
Nombre d'habitants du bassin de vie proche de Moréac (source : Insee 2018)

b. Une intercommunalité récente

Moréac fait partie d'un environnement intercommunal récent. Le territoire a subi plusieurs transformations.

1^{er} janvier 2017- 1^{er} janvier 2022

Baud Communauté, **Locminé communauté** et **Saint-Jean Communauté** (à laquelle Moréac appartient) fusionnent pour former une nouvelle intercommunalité ; **Centre Morbihan Communauté**, comprenant plus de 40 000 habitants répartis dans 19 communes.



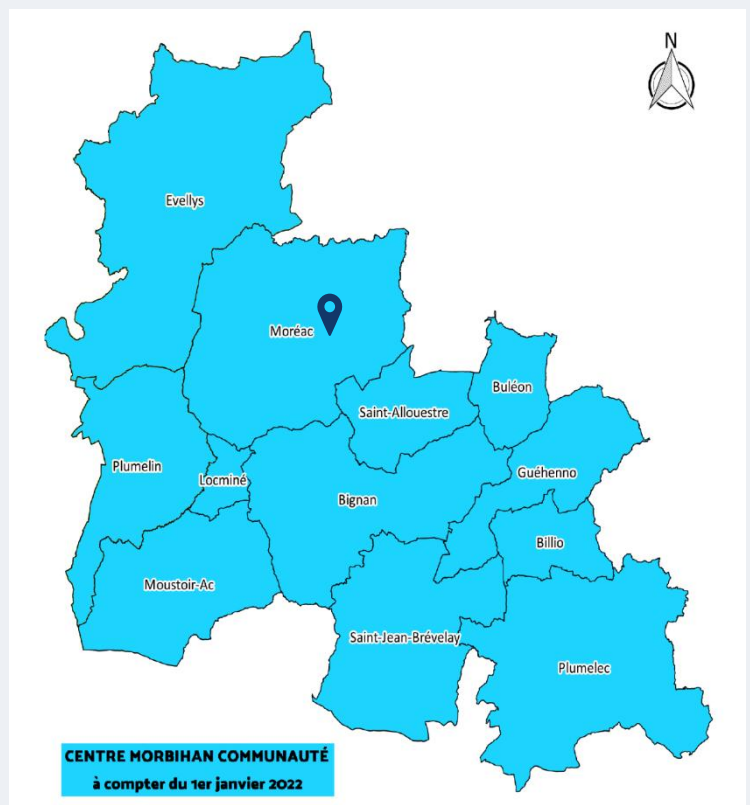
Les 3 EPCI composant Centre Morbihan Communauté 2017-2022

1^{er} janvier 2022

Une scission de Centre Morbihan Communauté est opérée et voit la création de 2 nouveaux EPCI :

- Baud communauté (par arrêté préfectoral du 23 novembre 2021)
- **Centre Morbihan Communauté**, dont Moréac fait partie

Centre Morbihan Communauté 2022 (CMC) réunit 11 communes pour un total de 23 300 habitants. Moréac est la commune la plus étendue, et la 2^{ème} commune la plus importante en termes de population.

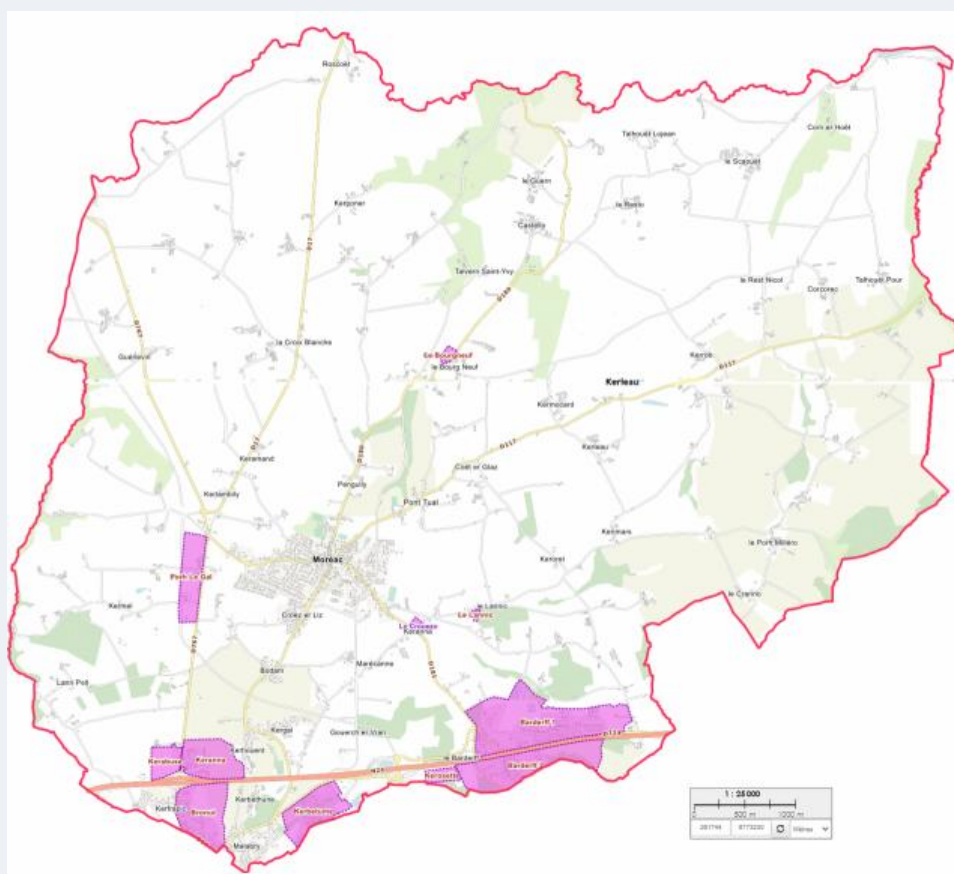


4. Environnement économique

De nombreuses entreprises et 10 zones d'activité

Moréac est une commune à dominante rurale, caractérisée par un territoire agricole étendu et une dynamique économique soutenue. Elle s'appuie sur une agriculture performante, complétée depuis les années 1970 par le développement d'une activité industrielle orientée vers l'agroalimentaire.

Les dix zones d'activités économiques du territoire communal sont implantées au sud du centre-bourg, à proximité immédiate des principaux axes routiers, favorisant l'attractivité et l'implantation d'entreprises.



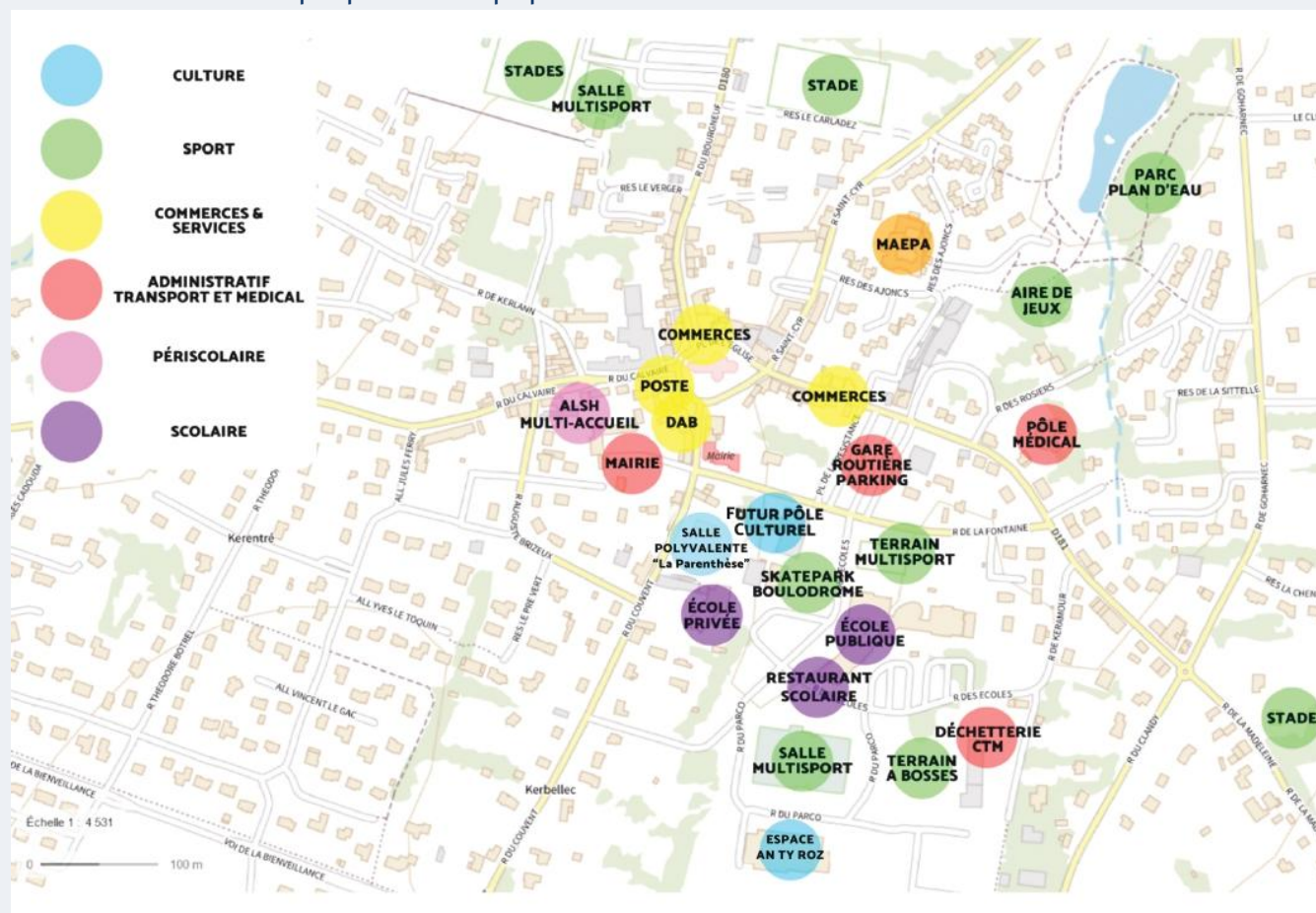
Zones artisanales de Moréac

La commune de Moréac compte plus de 300 entreprises, dont trois regroupent à elles seules plus de 1 100 emplois. Cette vitalité économique s'explique notamment par la proximité des grands axes routiers, ainsi que par une situation géographique stratégique au cœur de la Bretagne.

Moréac bénéficie d'un tissu économique diversifié et d'un accès rapide au réseau routier reliant les principales villes bretonnes (Rennes, Lorient, Vannes, Pontivy, Ploërmel), tout en restant proche du littoral. La commune totalise 2 331 emplois et affiche un taux de chômage de 6,2 %, inférieur à la moyenne départementale (9,9 %).

5. Services de proximité : au cœur du bourg dynamique

Les services de proximité sont majoritairement regroupés au centre-bourg, véritable cœur de vie de la commune. Les investissements réalisés, en cours ou programmés dans les domaines sportif et culturel, ainsi que le programme de réhabilitation du centre-bourg engagé en 2025, contribuent à renforcer son attractivité. La création du Pôle culturel s'inscrit pleinement dans cette dynamique et traduit la volonté de l'équipe municipale de redynamiser le centre de la commune et de renforcer les services proposés à la population.



Carte thématique des équipements du centre de Moréac (état PROJETÉ)

a. Services et commerces

Le centre-bourg concentre de nombreux services à la population, tels que l'accueil et l'état civil, le Centre communal d'action sociale (CCAS), le service urbanisme, la police municipale ainsi que la déchetterie.

Il accueille également un tissu commercial diversifié, situé principalement à proximité de l'église : épicerie-supérette, boucherie, boulangerie, bars et restaurants, salon de coiffure, pharmacie, fleuriste, ainsi que des services essentiels comme le service postal et un distributeur automatique de billets.

En matière d'infrastructures, Moréac dispose d'une gare routière permettant de relier Pontivy, Locminé et Vannes, ainsi que de bornes de recharge pour véhicules électriques.



b. Équipements sociaux et de santé

La commune est dotée de plusieurs équipements et services à vocation sociale et médico-sociale, parmi lesquels un pôle médical multidisciplinaire, un EHPAD (Résidence des Ajoncs anciennement MAEPA), une Maison familiale rurale (MFR), l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) ainsi qu'un Atelier thérapeutique agricole (ATA).

c. Équipements et services dédiés à la jeunesse

Moréac compte deux écoles primaires, l'école publique Le Grand Marronnier et l'école privée Saint-Cyr-Sainte Julitte. Chacune regroupe une école maternelle et une école primaire, et elles accueillent 388 élèves répartis en 17 classes (rentrée 2025).

Les familles bénéficient de nombreux services périscolaires et éducatifs, tels qu'un restaurant scolaire, une garderie périscolaire, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ainsi qu'un multi-accueil, géré par Centre Morbihan Communauté.

La politique jeunesse est complétée par des dispositifs dédiés à l'engagement et à l'autonomie des jeunes, notamment le Conseil municipal des enfants (CME), l'opération Argent de Poche et l'Espace Jeunes.

d. Equipements sportifs

Moréac compte des nombreuses associations sportives dynamiques, qui sont une richesse pour la commune. Cette pratique sportive variée est encouragée par le nombre important d'équipements sportifs mis à disposition.

- ▶ Le complexe sportif « Alfred Le Biavant » (3 terrains de football, vestiaires/douches, salle de sport, 2 courts de tennis)
- ▶ La salle multisport de 2560 m2, « Le Parco » (Club house, salle de danse, dojo, salle de musculation et salle multisport)
- ▶ Un terrain multisport (aussi appelé « city stade »)
- ▶ Des boulodromes couverts et plein air
- ▶ Un skate Park
- ▶ Un terrain à bosses pour la pratique du VTT et BMX
- ▶ Un parc avec plan d'eau, aires de jeux et modules de fitness

e. Equipements culturels et associatifs de Moréac

La commune de Moréac dispose actuellement de trois équipements dédiés à l'accueil d'activités ludiques, associatives et culturelles : l'Espace An Ty Roz, la salle polyvalente du centre-bourg et la médiathèque-ludothèque.

L'Espace An Ty Roz comprend trois salles distinctes, dont une grande salle équipée d'une scène et de gradins rétractables, offrant une capacité d'accueil de plus de 500 spectateurs. Elle accueille chaque année un à deux spectacles inscrits dans la saison culturelle de Centre Morbihan Communauté, ainsi que des représentations proposées par les associations culturelles locales.

La salle polyvalente du centre-bourg se compose de plusieurs salles mises à disposition de nombreuses associations pour leurs activités. Cet équipement est toutefois appelé à disparaître, puisqu'il sera démoli afin de permettre la construction du futur pôle culturel.



Salle polyvalente du centre-bourg

Enfin, la **médiathèque-ludothèque**, d'une superficie de 130 m², propose une offre constituée de documents imprimés, de jeux de société et de matériel numérique. Elle ne dispose en revanche pas de collections musicales ou cinématographiques. Une présentation plus détaillée de cet équipement figure dans la partie « Diagnostic de l'équipement existant ».

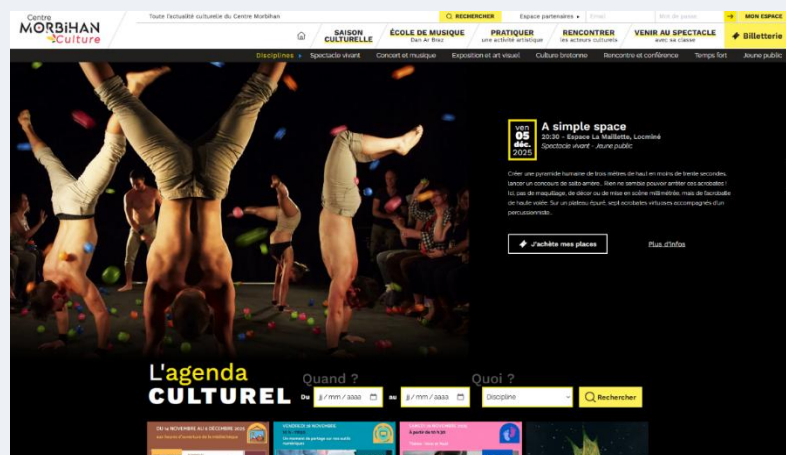


III. DIAGNOSTIC CULTUREL

1. Equipements culturels de l'intercommunalité

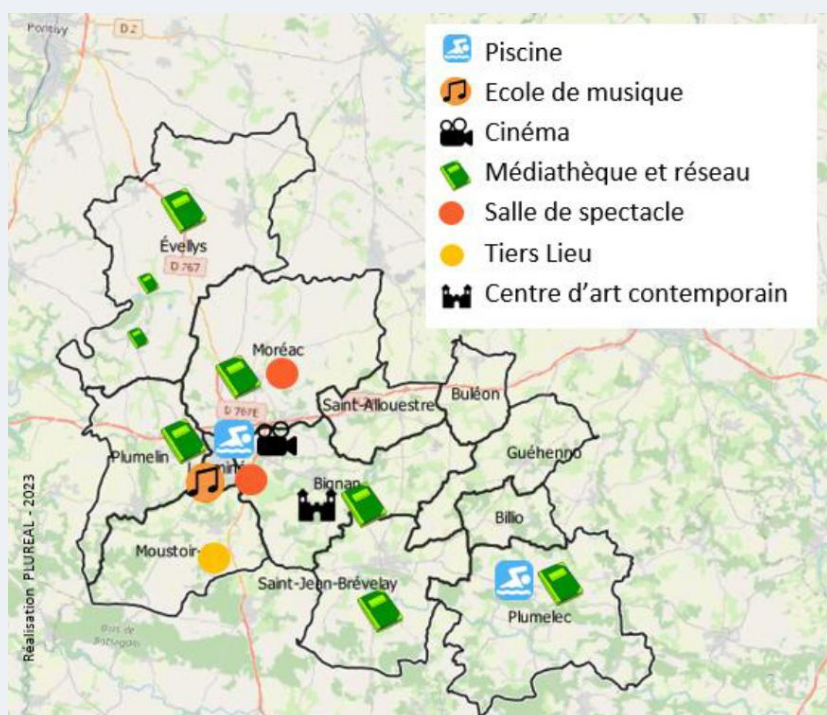
L'intercommunalité a mis en place un outil en ligne, [le site « Centre Morbihan Culture »](https://www.centremorbihanculture.bzh/) qui permet d'avoir une vue d'ensemble du projet culturel itinérant, la saison culturelle de Centre Morbihan Communauté.

Il permet de recenser tous les événements et possibilités en matière de culture sur le territoire : spectacles, festivals, résidences, concerts, expositions, conférences, rencontres, etc.



Site Centre Morbihan Culture : <https://www.centremorbihanculture.bzh/>

Comme le montre la cartographie ci-contre, Moréac figure parmi les communes les mieux dotées en équipements culturels. Elle se place au deuxième rang du territoire, à égalité avec Bignan, derrière Locminé, confirmant ainsi son rôle structurant à l'échelle locale.



Cartographie des équipements sportifs et culturels du territoire

a. Musique

École de musique. Relevant de Centre Morbihan Communauté, il existe une école de musique située à Locminé. Cet équipement offre des cours de formations musicales allant de l'éveil à la pratique amateur de haut niveau.



Ecole de musique à Locminé (partie gauche du bâtiment partagé avec le siège de CMC)

b. Arts vivants

Salle de la Maillette

Cette salle de spectacle communale et intercommunale est située à Locminé. Elle propose une programmation variée pour tous publics : théâtre, concerts, danse, cirque, humour, etc. Elle comporte 3 salles dont une avec gradins, qui peut accueillir jusqu'à 700 personnes.



Salle de spectacles « La Maillette » à Locminé

Théâtre : Il n'existe pas de structure publique dédiée spécifiquement à cette pratique culturelle. Néanmoins il existe plusieurs associations sur le territoire, dont une à Moréac.

c. Arts visuels

Cinéma

Cinéma associatif classé art et essai, labellisé « Jeune Public », le cinéma « le Club » est situé à Locminé et comporte une salle.

Arts Plastiques : il n'existe pas de structure publique, mais il existe quelques associations sur le territoire, notamment concernant le dessin et la photographie.



Cinéma associatif "Le Club" à Locminé

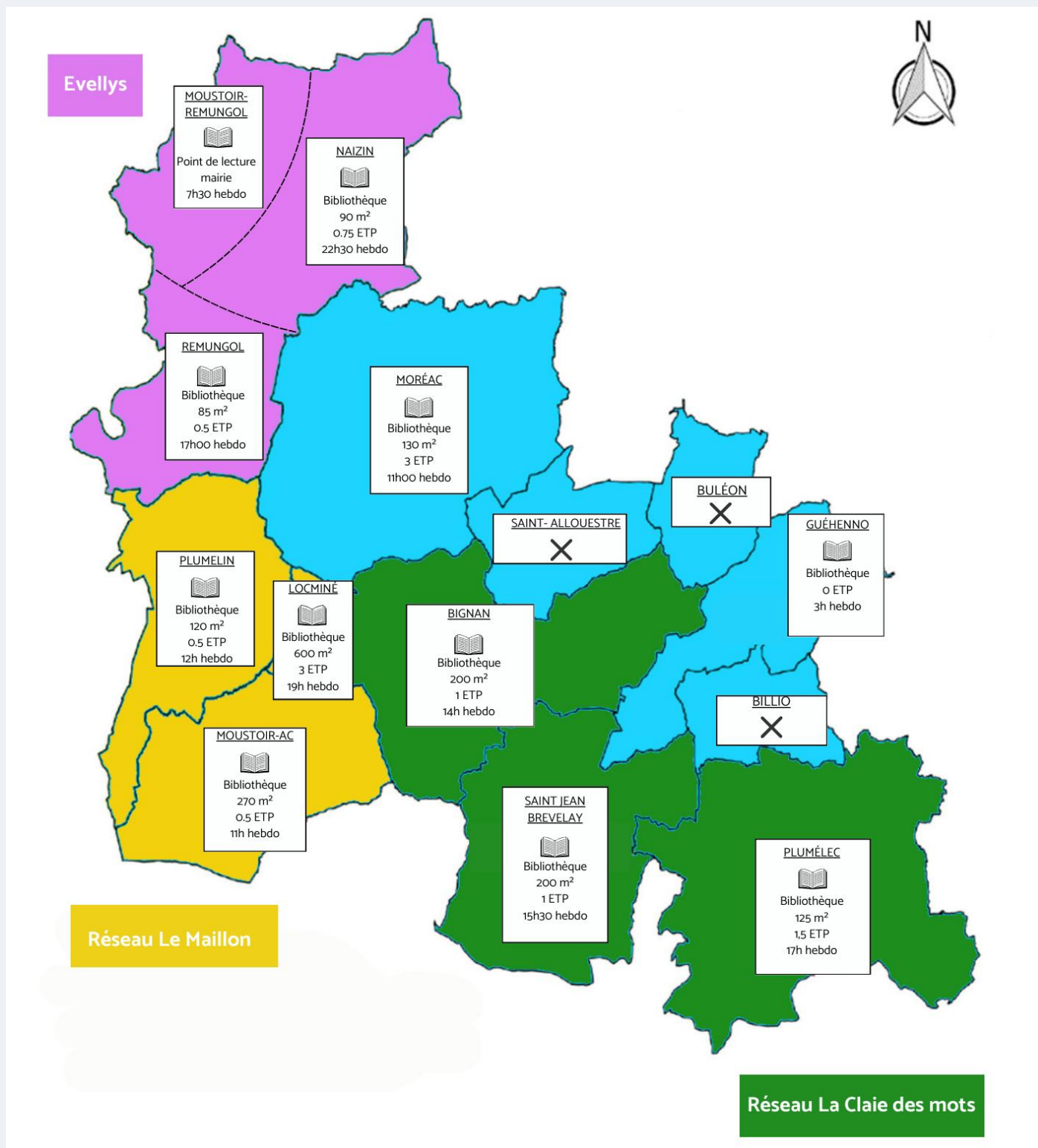
Centre d'art contemporain

Le domaine de Kerguéhennec, situé à Bignan, est un centre d'art contemporain majeur du Morbihan. Installé dans un château du XVIII^e siècle, il associe expositions temporaires, parc de sculptures et résidences d'artistes au cœur d'un vaste domaine paysager.



2. Lecture publique sur le bassin de vie de Moréac

Panorama territorial



Carte des équipements de lecture publique de Centre Morbihan Communauté (données de 2024)

Comme le montre la cartographie, le territoire bénéficie déjà d'un maillage conséquent d'équipements de lecture publique : 11 communes sur les 14 de CMC disposent d'une bibliothèque ou d'un point lecture. Ce réseau de proximité témoigne d'un réel engagement en faveur de l'accès à la culture et à la lecture.

Ces équipements restent toutefois, pour la plupart, de taille modeste, tant en superficie qu'en moyens humains. Malgré cela, une dynamique de coopération existe avec la création de plusieurs réseaux au sein d'une même intercommunalité.

À l'exception de Moréac et de Guéhenno, l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes est organisé en réseaux, reposant sur des formes de gouvernance partagée, sans coordination intercommunale dédiée.

Le réseau « **Le Maillon** », qui regroupe Locminé, Plumelin et Moustoir-Ac, fonctionne autour d'un portail, d'un règlement et de tarifs communs. Si le catalogue est partagé, les collections demeurent propres à chaque médiathèque et ne circulent pas entre les sites. Le réseau propose néanmoins une animation commune annuelle, favorisant les temps forts culturels à l'échelle du territoire.

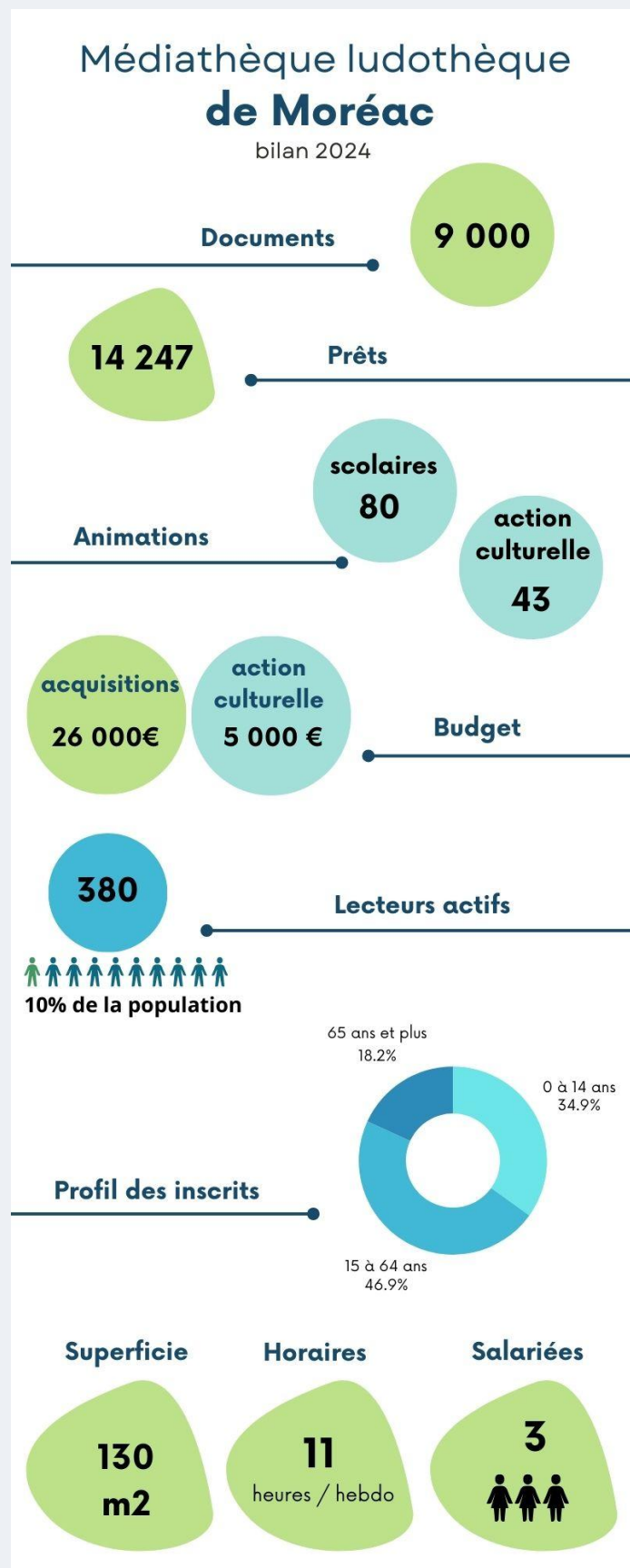
Le réseau « **La Claie des mots** » associe les médiathèques de Bignan, Plumelec et Saint-Jean-Brévelay. Il se distingue par une organisation plus intégrée : portail, règlement et tarification sont communs, et une navette permet la circulation des documents. Les usagers peuvent ainsi emprunter et restituer les ouvrages dans la médiathèque de leur choix.

La commune nouvelle d'**Evellys**, créée le 1^{er} janvier 2016, rassemble les communes déléguées de Moustoir-Remungol, Remungol et Naizin. Leurs trois bibliothèques fonctionnent en réseau, avec un portail commun et la possibilité de rendre les documents dans n'importe quel équipement, facilitant ainsi l'accès au service pour les habitants.

Dans ce paysage intercommunal structuré en réseaux, Moréac se distingue par son isolement. L'enjeu pour la commune est donc de renforcer les coopérations existantes ou d'intégrer un réseau afin de mutualiser les moyens, d'enrichir l'offre culturelle et de mieux répondre aux besoins des habitants à l'échelle du bassin de vie, notamment dans la perspective du pôle culturel.

IV. BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE

1. Fiche d'identité de la médiathèque-ludothèque



Les collections

La médiathèque-ludothèque proposait en 2024 près de 9000 documents. Une attention particulière a été portée au développement de collections accessibles, regroupées sous l'appellation « Lire autrement » : livres DYS, ouvrages en grands caractères, livres audios, ainsi qu'un fonds de 50 livres traduits en Makaton (langage sous forme de pictogrammes pour les personnes atteintes de troubles du langage).

Parmi ses collections adaptées, la médiathèque-ludothèque propose aux personnes **dyslexiques** ou rencontrant des **difficultés de lecture** plusieurs types de supports : livres syllabiques, ouvrages utilisant des polices spécifiques et des mises en page accessibles. L'équipe travaille en lien avec les orthophonistes de Moréac, qui orientent les familles vers ce service. Ces collections font l'objet d'une valorisation particulière, à travers des sélections dédiées et l'organisation régulière de temps forts dans le cadre de l'action culturelle.

Un fonds de 200 **livres audio**, destiné à tous les publics, complète ces collections. Constatant que de nombreux foyers ne sont plus équipés de lecteurs CD, l'équipe a fait le choix de prêter des lecteurs MP3 avec casques. Ce service rencontre un réel succès et est particulièrement apprécié des usagers.

Depuis plusieurs années, la médiathèque a également développé une activité de **ludothèque** avec la constitution d'un fonds de jeux de société comptant aujourd'hui environ 300 jeux. Les usagers peuvent y jouer sur place ou les emprunter à domicile. Ce fonds, particulièrement conséquent, ne peut être entièrement présenté dans les locaux actuels ; une partie des jeux est donc conservée en réserve. Cette offre attire des usagers de l'ensemble du territoire de Centre Morbihan Communauté. Il n'existe aucune autre ludothèque à proximité. Le futur équipement de médiathèque-ludothèque permettra d'enrichir cette offre et de la valoriser davantage.

L'action culturelle

L'action culturelle fait partie intégrante du projet d'établissement. Si la médiathèque-ludothèque a historiquement proposé des animations avec l'appui de bénévoles, celles-ci se sont structurées à partir de 2023 avec la création d'un budget annuel dédié de 5 000 €, permettant l'élaboration d'une programmation culturelle trimestrielle.

La médiathèque-ludothèque s'inscrit dans les dispositifs nationaux de lecture publique en participant à des temps forts tels que la Nuit de la Lecture et Partir en Livre. Une attention particulière est portée à la régularité des actions et à la diversité des publics concernés. Des rendez-vous récurrents sont proposés aux enfants (bébés-lecteurs, brico-lectures), aux adultes (club de lecture, apéros philo, ateliers d'initiation à l'informatique) ainsi qu'aux familles (après-midis jeux de société autour des collections de la ludothèque).

Cette programmation complétée par des spectacles, expositions et ateliers est conçue pour s'adresser à l'ensemble des publics du territoire.

Les partenariats

La médiathèque-ludothèque de Moréac s'appuie sur un réseau de partenariats solides, en particulier à destination du jeune public. La commune compte **deux écoles élémentaires** avec lesquelles un travail étroit est mené, représentant près de 380 élèves accueillis chaque année. Un catalogue d'animations est élaboré pour chaque année scolaire et propose des actions diversifiées avec pour objectif prioritaire le développement du goût pour la lecture. Depuis 2022, plusieurs classes participent au prix littéraire national Les Incorruptibles, favorisant l'accès à la lecture et la découverte de la création contemporaine dès le plus jeune âge.

La médiathèque-ludothèque développe également des partenariats en direction **de la petite enfance**. Elle accueille régulièrement le **multi-accueil** (compétence intercommunale) et propose, en complément, des séances de bébés-lecteurs organisées directement au sein de la structure d'accueil.

Des créneaux spécifiques sont dédiés aux **assistantes maternelles** de la commune, en lien avec le Relais Petite Enfance (RPE) de Centre Morbihan Communauté. Ces professionnelles sont accueillies une fois par mois lors d'un temps identifié, favorisant les échanges, la médiation autour du livre et l'appropriation des collections.

Dans le cadre de cette collaboration avec le **RPE**, la médiathèque-ludothèque participe également au prix *Histoires à croquer*. Les bibliothécaires du territoire et les agents du RPE assurent conjointement la sélection des ouvrages, tandis que les assistantes maternelles prennent part au processus de vote, renforçant ainsi leur implication dans les actions de médiation culturelle.

Elle travaille aussi avec **l'accueil de loisirs**, qui est un service communal. Les enfants sont accueillis sur place et sont conviés à certaines animations et spectacles. Ce service propose parfois des actions thématiques en lien avec celles de la médiathèque-ludothèque.

L'établissement mène aussi des actions en direction des publics seniors à travers un partenariat avec **l'EHPAD** de la commune. Tous les deux mois, une bibliothécaire accompagnée d'une bénévole intervient sur site pour proposer des temps de lecture, de visionnage de contenus audiovisuels, d'écoute musicale et de découverte de dispositifs innovants tels que la réalité virtuelle.

À ce jour, ces partenariats sont majoritairement orientés vers les publics jeunesse et petite enfance. Des perspectives de développement sont identifiées afin d'élargir ces actions à d'autres publics, notamment les personnes isolées, par la mise en place d'un service de portage à domicile. Le renforcement des partenariats avec les associations locales constitue également un axe de travail, visant à consolider l'ancrage territorial de la médiathèque-ludothèque et à diversifier ses publics.

2. Diagnostic critique

Depuis le lancement du projet pôle culturel, de nombreux moyens ont été alloués à la médiathèque pour développer le service. Ces moyens ont permis de faire passer la médiathèque au-dessus des moyennes nationales dans plusieurs domaines. En revanche le manque d'espace ne pourra être amélioré qu'avec la création de la nouvelle médiathèque. Ces nouvelles surfaces permettront d'investir de nouveaux services comme la création d'un fonds DVD et la mise à disposition de lecteur DVD en prêt.

Le positionnement de la bibliothèque par rapport aux moyennes des communes de mêmes strates et les recommandations du Ministère de la Culture

- ▶ Une surface d'accueil inférieure au regard des moyennes nationales et des recommandations du Ministère
- ▶ Le nombre de livres au-dessus des recommandations ministérielles et équivalentes aux moyennes nationale
- ▶ Un volume horaire d'ouverture hebdomadaire plutôt conforme du point de vue de la moyenne nationale (depuis 2025 passage de 11h hebdo à 14h)
- ▶ Un nombre d'inscrits emprunteurs encore en deçà des moyennes nationales
- ▶ Un nombre d'ETP supérieur à la moyenne mais équivalent aux recommandations ministérielles en termes de surface envisagée

Tableau récapitulatif comparatif en annexe

Interne	Forces	Faiblesses
	▶ Une équipe de professionnels renforcée ▶ Un programme d'animations riche ▶ Un budget qui permet de proposer des collections attractives ▶ Le prêt illimité des collections (taux de rotation important) ▶ Espace de plein pied ▶ Une petite équipe de bénévoles dynamiques	▶ Manque d'espace pour les collections et la partie ludothèque ▶ Un taux d'inscrits en dessous de la moyenne nationale ▶ Pas de boîte de retour (demande régulière des usagers) ▶ Equipement peu visible et identifié ▶ Horaires d'ouverture dans la moyenne qui pourraient être étendus pour accroître la fréquentation ▶ Mobilité : il est difficile de se rendre à la médiathèque-ludothèque sans voiture
Externe	Opportunités	Menaces
	▶ De nouveaux outils de communication à développer (site et application mobile) ▶ Programmation culturelle CMC ▶ Soutien MDM et DRAC pour suivi des projets et conseils ▶ Projet d'équipement culturel structurant ▶ Projet de dynamisation cœur de bourg	▶ Des réseaux de médiathèques qui se développent sans Moréac ▶ Les parties prenantes du projet pôle culturel entretiennent aujourd'hui des liens limités ▶ Une population qui se tourne vers les services culturels de Locminé

V. LE PROJET FEUILLE DE ROUTE 2026-2031

Forts des enseignements de l'état des lieux et du diagnostic critique, les objectifs stratégiques et le plan d'action du projet culturel scientifique, éducatif social se veulent à la croisée des différents axes identifiés.



L'équipe de la médiathèque et les élus ont travaillé ensemble pour établir ces objectifs lors de groupes de travail dédiés.

À Moréac, la culture est pensée avant tout comme une affaire de partage, de rencontres et de plaisir commun. Avec ce nouveau projet, la commune souhaite offrir à chaque habitant – enfants, adolescents, adultes et seniors – un accès vivant, simple et accueillant à la culture sous toutes ses formes. La médiathèque-ludothèque devient ainsi un véritable lieu de vie : un espace où l'on se sent bien, où l'on découvre, où l'on apprend, où l'on joue et où l'on tisse des liens avec les autres.

L'ambition portée est de créer une offre culturelle qui ressemble aux habitants de Moréac, qui s'adapte à leurs besoins et à leurs envies, et qui invite chacun à participer, à proposer, à imaginer. Le projet met l'accent sur l'ouverture : ouverture aux nouveaux usages, aux pratiques numériques, aux talents locaux, mais aussi ouverture sur le monde grâce à des collections variées et des actions de médiation accessibles à tous.

Il s'agit aussi de renforcer les liens entre les générations, de créer des moments conviviaux où le jeu, la lecture ou une simple animation deviennent des occasions de se retrouver. Chaque action envisagée vise à rapprocher les habitants et à faire de la culture un véritable moteur du mieux vivre ensemble.

Ce projet pose ainsi les bases d'un plan d'action qui accompagnera, dans les années à venir, une dynamique culturelle proche des gens, attentive aux réalités du quotidien, et fière de valoriser l'énergie de toute la communauté moréacoise.

1. Les axes stratégiques

AXES ET OBJECTIFS

Une médiathèque
attractive et
accessible

accessibilité et convivialité

locaux adaptés

démarche partenariale

éveil et formation

démarche citoyenne et participative

soutenir la création artistique

Une médiathèque
actrice de
l'éducation, de la
citoyenneté et des
droits culturels

Une médiathèque qui
favorise l'accès de tous
à la culture
et au savoir

développer les collections

logique sociale et inclusive

enrichir les services

apprentissages par le jeu

espace numérique innovant

lien et mixité sociales

Une médiathèque avec
une spécificité
ludothèque:
une expérience ludique
et vidéoludique

a. Une médiathèque attractive et accessible

Axe 1 - Faire vivre cet équipement culturel au sein d'un espace partagé : le pôle culturel

Objectifs	Actions de mise en œuvre	Echéance	Indicateurs
Améliorer l'accessibilité et la convivialité	Etendre l'accessibilité de la médiathèque-ludothèque : installation d'une boîte de retour, extension des horaires d'ouverture, proposition d'une signalétique lisible intérieure et extérieure.	Premier trimestre 2028	Utilisation de la boîte de retour/ Mesure de la fréquentation/nombre d'inscrits
	Améliorer la visibilité de la médiathèque-ludothèque. Une communication renforcée via tous les canaux (sites institutionnels, portail, application, réseaux sociaux etc.) Une attention portée à l'accessibilité des supports (police/couleur etc.)	2026...	Nombre de canaux de diffusion, nombre de newsletter etc.
	Conception d'un coin convivial pour et par les habitants : l'espace tisanerie et presse entre l'entrée de la médiathèque et le hall d'accueil du pôle. Appropriation de l'espace par les habitants (boîte à livres, panneau prochaines animations ...)	Premier trimestre 2028	Mise en place des espaces et charte d'utilisation des espaces (tisanerie, boîte à livres)
	Adopter une démarche de qualité de l'accueil. Formaliser la qualité de l'accueil avec des outils adaptés et former l'équipe de professionnels aux spécificités de l'accueil des publics et publics spécifiques (handicap, allophone...).	2028...	Mise en place d'un guide de l'utilisateur et d'une charte d'accueil et plan de formation
Adapter les locaux aux attentes des habitants	Créer des espaces pour tous les usages : définition des zones calmes et collectives et acquisition d'un mobilier adapté au séjour en bibliothèque.	2027	Conception du schéma d'implantation, achat du mobilier
	Moduler les espaces pour les adapter aux évolutions des usages. Acquisition d'un mobilier évolutif, création d'espaces modulables, laisser place à l'expérimentation.	2028...	Enquête de terrain sur les usages, utilisation des espaces
Développer une démarche partenariale avec les acteurs du pôle et du territoire pour une accessibilité et une visibilité renforcée	Intégrer les initiatives de communication des animations/événements du territoire en lien avec les services de la commune et de la communauté de communes	2026...	Nombre d'apparitions sur les supports de communication du territoire
	Initier une démarche de mise en réseau des médiathèques : prendre contact avec les réseaux à proximité. Réflexion autour de l'action culturelle et des collections.	2030	Signature d'une convention d'adhésion à un réseau.
	Garantir l'existant et élargir les actions communes entre les partenaires du pôle culturel et les partenaires locaux.	2026...	Nombre d'actions de médiation et actions culturelles et personnes touchées

b. Une médiathèque qui favorise l'accès de tous à la culture et au savoir

Axe 2 - Promouvoir la lecture publique par une offre de service adaptée à tous les publics

Objectifs	Actions de mise en œuvre	Echéance	Indicateurs
Développer les collections en vue de la meilleure complémentarité possible avec l'offre du territoire et en fonction des enjeux identifiés	Créer une politique documentaire formalisée et attractive : acquisition dynamique, désherbage adapté et communication auprès des usagers.	2028...	Mise en place de l'ensemble des outils de la politique documentaire
	Créer un fonds cinéma (DVD) . Achat de 500 DVD de fiction et documentaires pour tous les publics. A compléter par 100 DVD de la médiathèque départementale.	2027...	Création du fonds
	Intégrer la notion de développement durable dans le traitement des collections : choix de fournisseur local, matériel utilisé pour l'équipement, réemploi et recyclage des collections.	2026...	Tableau de suivi des actions menées
Intégrer une logique sociale et inclusive	Créer un service de portage à domicile pour les personnes isolées et/ou empêchées.	2030	Création du service et nombre de personnes touchées
	Développer et optimiser la visibilité des collections adaptées : collections DYS, large vision, livres audios etc.	2026...	Taux de rotation des collections
	Optimiser l'accessibilité de toutes les animations afin qu'elles soient ouvertes à tous les publics, et proposer des actions de sensibilisation adaptées.	2026...	Nombre d'actions par an, nombre de fois où c'est indiqué dans les fiches animations
Enrichir les services pour être en phase avec les évolutions sociétales et les pratiques culturelles	Contribuer au développement des pratiques numériques, réduire la fracture numérique et l'illectronisme : par des actions d'expérimentation, de sensibilisation, de formation et d'innovation à l'aide des équipements de la médiathèque.	2026...	Nombre d'actions proposées par an et achat de matériel adapté
	Développer les actions autour du cinéma : participation à des événements nationaux d'envergure, proposition d'événements récurrents, des temps forts à l'aide des équipements du pôle culturel (médiathèque, auditorium, hall, jardin...).	2028...	Nombre d'actions proposées par an
	Développer les actions et services autour de la transition écologique : sensibilisation au tri des déchets, recyclage, réparation, prêt d'objets et grainothèque etc.	2028...	Nombre d'actions et/ou services proposés par an

c. Une médiathèque actrice de l'éducation, de la citoyenneté et des droits culturels

Axe 3 - Proposer une structure pensée comme un espace participatif plaçant les citoyens au centre de ses actions

Objectifs	Actions de mise en œuvre	Echéance	Indicateurs
Participer à l'éveil et à la formation du citoyen	Favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et l'emploi : espaces adaptés, collections spécifiques, ressources d'autoformation accessible, accueil ou mise en place d'ateliers d'échanges de savoirs en lien avec les potentiels partenaires du territoire.	2028...	Nombre d'utilisation, valorisation des services
	Développer et poursuivre les actions en direction du jeune public : auprès des scolaires en mettant à jour annuellement le catalogue scolaire et auprès des professionnels de la petite enfance.	2026...	Nombre d'actions réalisées par an, nombre de participants
	Concevoir des projets en lien avec l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) : accès aux informations et aux connaissances, capacité d'exercer son esprit critique, acquisition des outils d'information.	2030...	Nombre d'actions proposées
Impliquer la médiathèque dans une démarche citoyenne et participative	Poursuivre et développer les activités ou les habitants seraient actifs et participatifs : en investissant tous les espaces du pôle culturel.	2026...	Nombre d'actions réalisés par an
	Intégrer l'avis des citoyens : recueil d'avis, de suggestions et expression des usagers et formation d'un groupe d'usagers pour faire des acquisitions sur un fonds spécifique.	2028...	Mise en place des outils, nombre de participants, enquête de satisfaction, nombre de réponses apportées aux usagers
	Encourager la participation citoyenne ou la mise en avant d'échanges de savoirs par des créneaux et espaces dédiés.	2028...	Nombre d'actions proposées
Soutenir la création artistique pour les amateurs et les professionnels	Promouvoir la découverte artistique et démocratiser l'accès à l'art sous toutes ses formes en développant des actions culturelles variées au sein de la médiathèque (danse, sculpture, arts plastiques etc.)	2026...	Nombre d'actions proposées
	Soutenir la création artistique locale amateur par des espaces d'expression adaptés, la présentation d'expositions, la programmation de rencontres etc.	2028...	Nombre d'actions proposées
	Intégrer les artistes dans la vie de la médiathèque : accueil d'auteurs en résidence, mise en place d'atelier d'écriture avec un auteur ou d'art plastiques avec un illustrateur.	2026...	Nombre d'actions proposées

d. Une médiathèque avec une spécificité ludothèque : une expérience ludique et vidéoludique

Axe 4 - Favoriser les liens intergénérationnels par le biais d'un objet culturel : le jeu

Objectifs	Actions de mise en œuvre	Echéance	Indicateurs
Favoriser et consolider les apprentissages de l'enfant à travers le jeu	Créer un fonds de jeux d'exercice (jouets d'éveil et de manipulation), symbolique (jeux d'imitation pour faire semblant, poupées, figurines, déguisements etc.) et jeux d'assemblage (puzzle, lego, Kapla etc.) pour étendre la partie ludothèque.	2027...	Mise en place du nouveau service
	Inclure dans le fonds ludique des jeux adaptés pour tous les publics, et adapter les règles de jeux pour tous les publics.	2027...	Nombre d'acquisition par an et/ou d'adaptations
	Inclure les projets ludothèque dans les actions en direction du jeune public (catalogue scolaire et partenaires).	2028...	Nombre d'ateliers
Créer un espace numérique innovant qui favorise l'expérimentation, l'apprentissage et la créativité à travers les technologies du jeu vidéo	Créer un espace numérique vidéoludique : achat de consoles de salon, d'ordinateurs et autres matériels innovant promouvant le jeu vidéo sous toutes ses formes.	Premier trimestre 2028	Mise en place du nouveau service
	Proposer dans la programmation culturelle la découverte de la culture du jeu vidéo et ses acteurs : programmation régulière d'animation découverte, de temps d'échange, de tournoi et concours intergénérationnel.	2028...	Nombre d'ateliers et nombre d'inscrits
Favoriser le lien social et la mixité sociale	Participer et contribuer à un événement majeur : la fête du jeu de Moréac. Conception avec le service Culture, Enfance/Jeunesse et les associations locales.	Été 2027	Typologie des publics fréquentant l'événement
	Mise en place d'événements réguliers et d'espaces dédiés pour des défis collectifs (table avec puzzle, lego, énigme...).	2028...	Nombre de fréquentation
	Proposer des actions ludiques hors les murs pour aller à la rencontre des non-usagers.	2029...	Typologie des publics fréquentant l'événement / Nombre de participants

VI. LA MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE DE DEMAIN

Le futur pôle culturel de Moréac sera un équipement structurant, réunissant plusieurs fonctions à destination de la population et contribuant au développement des politiques culturelles et sociales de la commune :

- ▶ Une médiathèque-ludothèque « Tiers-lieux »
- ▶ Une salle d'animation/auditorium
- ▶ Un pôle Espace Jeunesse (12 à 17 ans)
- ▶ Un espace associatif dédié aux associations culturelles
- ▶ Un espace de stockage dédié à la conservation des équipements de l'association patrimoniale communale « Les Krollerions Mourieg »

Ces différents services et espaces s'articuleront à partir d'un hall commun. Ce hall proposera un espace tisanerie indépendant et en accès direct avec la médiathèque-ludothèque. Il pourra également accueillir un espace d'exposition et se voudra être un espace dont les usagers peuvent se saisir.

Le pôle culturel sera un bâtiment remarquable, engagé dans la dynamique de développement durable de la commune. Situé à la toute proximité des écoles et de la salle de sport, son environnement immédiat est l'objet de liaisons douces, favorisant également les liaisons avec le centre bourg. Dans la continuité de la démarche dynamisation du cœur de bourg engagé par la commune. Son parvis est conçu pour favoriser l'accueil des habitants du quartier ainsi que les enfants des écoles avoisinantes. Il est pensé comme lieu de rencontre et de circulation agréable et sécurisé. La démarche paysagère engage la création d'un jardin de lecture et jardin de pluie, destiné à l'accueil des usagers et d'actions culturelles. De plus, dans le cadre de la création de son pôle culturel, la commune engage la renaturation du ruisseau Croëz Er Liz, présent sur le site, à des fins de régulation thermique, de stabilisation des sols et de création d'un habitat favorable à la biodiversité.

C'est le cabinet MAArchitecte qui a été retenu au concours de maîtrise d'œuvre lancé par la commune de Moréac. L'esquisse proposée :



1. Les espaces

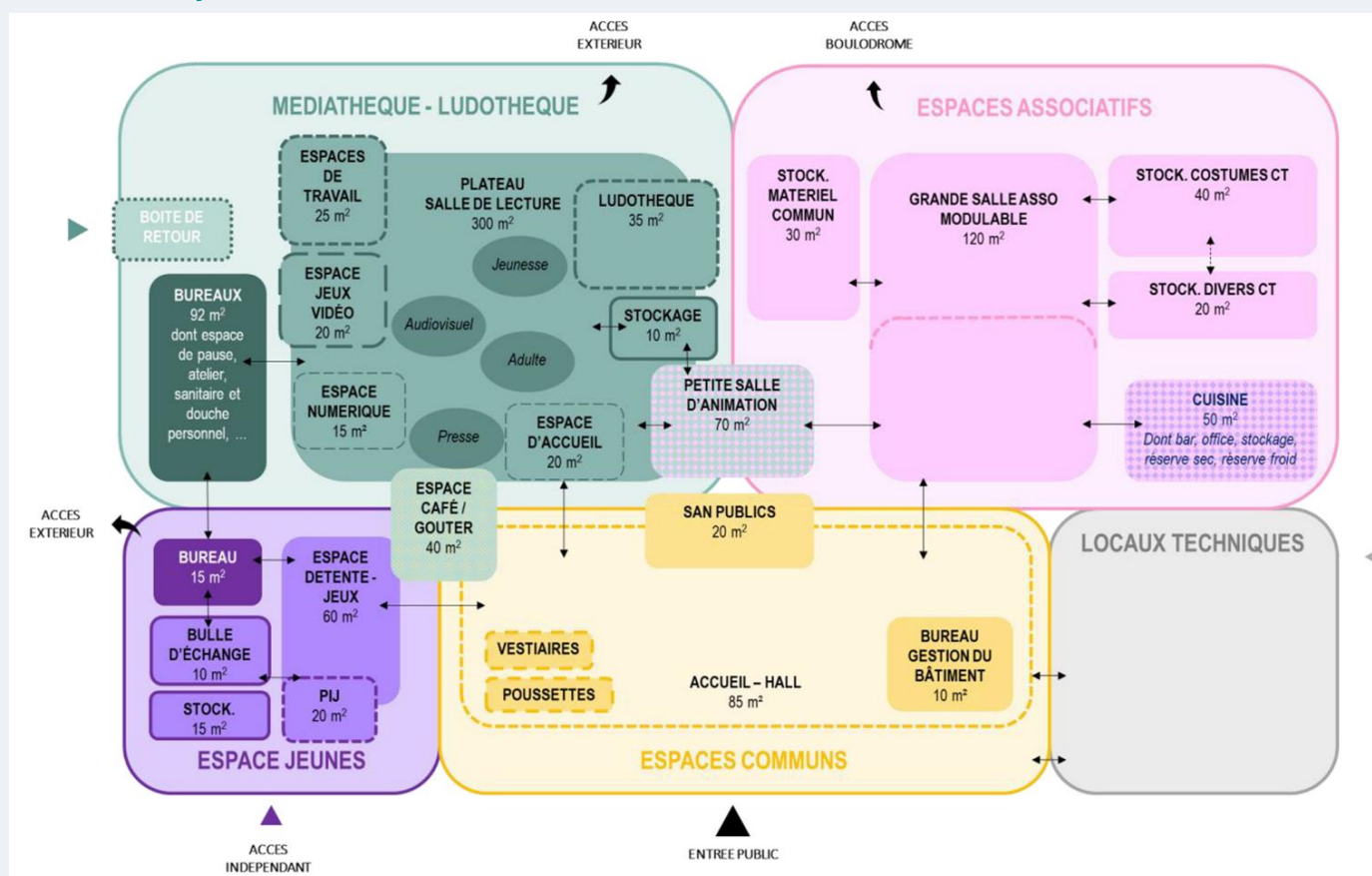


Schéma fonctionnel du pôle culturel proposé par l'AMO IDA - Mai 2024

Focus sur l'espace médiathèque-ludothèque

De nouveaux services vont être proposés au public et d'autres comme la ludothèque vont être étendus. La médiathèque-ludothèque proposera :

- ▶ Un espace d'accueil avec banque de prêt/retour, information, salon de lecture ouvert sur le hall d'entrée du pôle
- ▶ Un coin kitchenette dans le hall du pôle avec l'accès aux journaux de la médiathèque-ludothèque.
- ▶ Un espace ludothèque, avec jeux d'éveil, de motricité et jeux de société, séparée par une cloison vitrée
- ▶ Deux bulles de travail (espace fermé vitré). Pour permettre un travail collectif ou individuel.
- ▶ Un espace de jeux vidéo avec une console de salon et ordinateurs dédiés aux jeux vidéo
- ▶ Accès au jardin de pluie/lecture.

2. Le plan d'acquisition des collections

Une analyse du fonds menée en 2022 a révélé la nécessité d'un travail de désherbage conséquent afin de garantir l'attractivité des collections de la médiathèque actuelle. Par ailleurs, l'extension de la surface, passant de 130 m² à 450 m², implique d'anticiper l'occupation des futurs espaces de rayonnage. Ainsi, dès 2023, le budget consacré aux acquisitions a été revalorisé annuellement afin de constituer progressivement les nouvelles collections.

Budget collections

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Fonctionnement	8 000€	13 000€	26 000€	12 000€	12 000€	12 000€
Investissement				40 000€	50 000€	58 000€

Collections à l'ouverture 2028 :

- ▶ 17 400 imprimés
- ▶ 600 DVD
- ▶ 280 livres audio
- ▶ 350 jeux de société
- ▶ Et pour compléter sur place offre de jeux vidéo, jeux et jouets dédiés à la petite enfance

3. Les horaires envisagés

À ce stade, une ouverture hebdomadaire de 19 heures est envisagée pour la médiathèque. Un planning spécifique pour les vacances scolaires pourrait également être proposé, les dernières statistiques faisant apparaître une forte fréquentation à ces périodes ainsi qu'une demande accrue d'animations de la part du public.

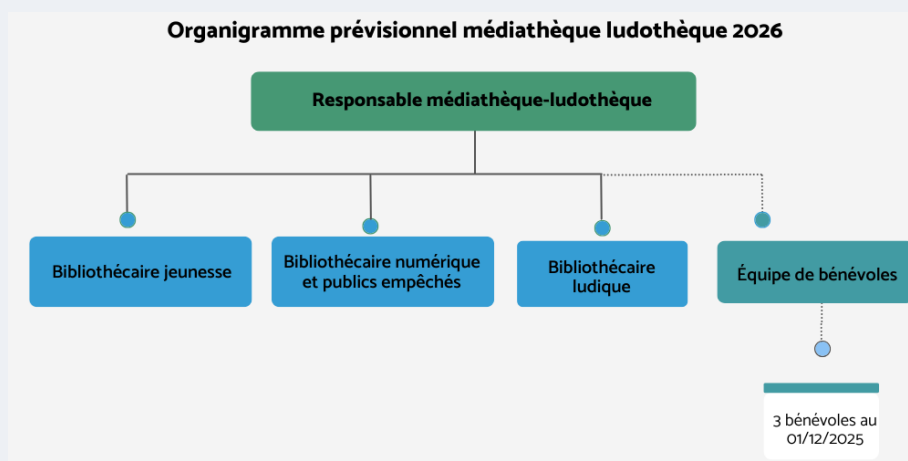
Planning prévisionnel

Lundi	Fermé
Mardi	16h-18h
Mercredi	10h-18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	10h-12h / 16h30-18h30
Samedi	10h-12h / 14h-17h
Dimanche	Fermé

4. L'équipe de la médiathèque-ludothèque

En 2025, l'équipe de la médiathèque-ludothèque se compose de trois équivalents temps plein (ETP) de catégorie C. Un renforcement des effectifs est prévu fin 2026, avec le passage à quatre ETP. Parmi ces postes, deux évolueront vers la catégorie B : le premier en 2026, puis le second en 2027.

L'équipe est également soutenue par des bénévoles, dont le nombre varie entre trois et six selon les années. Ils participent principalement à l'accueil du public, au conseil, à l'organisation des animations et à l'équipement des documents.



5. Informatique

Le renforcement de l'offre informatique de la médiathèque-ludothèque s'inscrit pleinement dans le projet culturel de l'équipement. Il vise à accompagner les évolutions des pratiques numériques, à encourager les usages partagés et à favoriser l'accès de tous aux outils et contenus numériques.

L'acquisition de nouveaux équipements permettra de développer des espaces de convivialité autour du jeu vidéo, avec **des ordinateurs** et des **consoles dédiés** au jeu individuel et collectif, favorisant les échanges et les rencontres intergénérationnelles. Des **liseuses** et des **tablettes** viendront soutenir les actions de médiation numérique.

Par ailleurs, des **postes de bureautique** et des équipements complémentaires (**lecteurs DVD**, **OPAC** (catalogue public)) renforceront les services au public en facilitant l'accès aux collections, à l'information et aux usages du quotidien.

6. Des partenariats à développer

Le Cercle celtique Krollerion Mourieg sera l'un des acteurs majeurs du futur pôle culturel. Association reconnue dans le milieu breton, il rassemble des danseurs et des musiciens particulièrement investis. Ils disposeront de locaux dédiés pour leurs costumes et utiliseront les espaces pour leurs répétitions. Pour la médiathèque-ludothèque, l'enjeu sera de créer des passerelles afin de valoriser la culture bretonne auprès de tous les publics.

Des associations de jeux de cartes (**Atout Cœur**) et de poker (**Ramjam Poker**) intégreront également le pôle, permettant de développer des liens autour du ludisme. Le **Club de la Fontaine**, présent chaque mercredi, proposera aux aînés des temps de rencontre et d'animation : jeux de boules, de cartes et repas partagés. L'objectif sera de faire de ces espaces un véritable lieu de convivialité intergénérationnelle.

Enfin, le pôle culturel accueillera **l'Espace Jeunes**, aujourd'hui dépourvu de lieu dédié. Destiné aux 12-17 ans, il offrira à la fois des espaces de détente et un Point Information Jeunesse (PIJ) pour accompagner les jeunes dans leur orientation.

Le fil conducteur de cette dynamique collective pourra s'appuyer sur des actions de médiation communes, notamment lors des Journées du Patrimoine, organisées depuis deux ans à Moréac, ainsi que sur la création de la future Fête du jeu, projet fédérateur réunissant l'ensemble de ces acteurs.

VII. CONCLUSION

Le projet de Pôle culturel de Moréac s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale ambitieuse, au service du développement culturel, social et économique de la commune et de son bassin de vie. Conçu comme un équipement structurant du centre-bourg, il répond à la fois aux enjeux d'attractivité, de cohésion sociale et d'accès à la culture pour tous les publics.

Au-delà de la création d'une médiathèque, ce projet affirme la volonté de proposer un lieu hybride, ouvert, intergénérationnel et partenarial, favorisant les pratiques culturelles, la participation citoyenne et les croisements entre services, associations et habitants. Il constitue un levier essentiel pour renforcer le lien social, accompagner les évolutions des usages et soutenir les parcours éducatifs, culturels et numériques de la population.

Le PCSES fixe ainsi un cadre clair et partagé pour la mise en œuvre du futur Pôle culturel, en définissant ses missions, ses orientations et les moyens nécessaires à son fonctionnement. Il traduit l'engagement de la commune de Moréac à inscrire durablement la lecture publique et l'action culturelle au cœur de son projet de territoire, au bénéfice de l'ensemble des habitants, aujourd'hui comme demain.



VIII. ANNEXES

- a. Tableau récapitulatif positionnement de la bibliothèque par rapport aux moyennes des communes de mêmes strates et les recommandations du Ministère de la Culture

	Etablissements couvrants des populations de 2500 à 4000 hab		Etablissements couvrants des populations de 4000 à 6000 hab		Moréac	Ministère
	Moyenne 2021	Mediane 2021	Moyenne 2021	Mediane 2021		
Surface	210	180	340	280	130	266
Nombre de livres	8700	7900	13600	12100	8545	7600
Nombre de DVD	260	0	560	130	0	x
Horaires	15:40	15:00	19:50	19:50	14:00	x
Taux d'inscrit emprunteur actif	13%	11%	14%	12%	10%	x
ETP	1,3	1	2,3	2	3	Recommandation : 1 emploi pour 2000 habitants 1 emploi pour 100 m²

b. Tableau des surfaces pôle culturel

ENSEMBLE FONCTIONNEL					APD		
A. FONCTIONS D'ACCUEIL		S.U m²	ACTIVITES COMPOSANTES		S.U m²	Nbre	Total S.U m²
A1	ACCUEIL - CONVIVIALITE	45	A1.1	Hall d'accueil	78,8	1	78,8
A2	SERVICES COMMUNS	30	A2.1	Sanitaires publics	24,5	1	24,5
			A2.2	Local poussettes	9,2	1	9,2
A3	GESTION BATIMENT	10	A3.1	Bureau gestion équipement et PC sécurité			
SOUS TOTAL A							112,5
B. MEDIATHEQUE - LUDOTHEQUE		S.U m²	ACTIVITES COMPOSANTES		S.U unitaire	Nbre	Total S.U m²
B1	ZONE PUBLIQUE (libre accès)	443	B1.1	Espace d'accueil	18,7	1	18,7
			-	Banque d'accueil - informations			
			-	Vestiaires (casiers/portants)			
			-	Zone retour de prêt			
			-	Reprographie			
			B1.2	Espace café - goûter (libre service)	42,50	1	42,5
			B1.3	Plateau	298,80	1	298,8
			-	Lecture adulte			
			-	Lecture jeunesse			
			-	Collection audiovisuelle (DVD, jeux vidéo)			
			-	Espace presse			
			-	Espace numérique - ordinateurs en libre accès			
			B1.4	Grande bulle de travail	15,4	1	15,4
			B1.5	Petite bulle de travail	10	1	10
			B1.6	Espace jeux vidéo	18	1	18
			B1.7	Ludothèque	38,4	1	38,4
			-	Espace jeux éveil / motricité / petite enfance			
			-	Espace jeux de société			
B2	ESPACE POLYVALENT (accès selon programmation)	80	B1.8	Boites retour de prêt	1,5	1	1,5
			B2.1	Petite salle d'animation	73,1	1	73,1
			-	accès / alcôve salle d'animation	14,7	1	14,7
			-	Espace "contes petite enfance"			
			B2.2	Stockage	13,9	1	13,9
					7,6	1	7,6
B3	ESPACES ADMINISTRATIFS (accès dédié personnel)	82	B3.1	Bureau individuel responsable médiathèque	11,4	1	11,4
			B3.2	Bureaux équipe médiathèque	19,3	1	19,3
			B3.3	Atelier/Réserve (reliure/restauration)	25	1	25
			B3.5	Salle de pause	17,6	1	17,6
			B3.6	Sanitaires personnel	3,7	2	7,4
			B3.7	sas sanitaires	5,7	1	5,7
			B3.8	Bureau responsable équipement	11,8	1	11,8
SOUS TOTAL B							650,8

c. APD-plan pôle culturel



©MAArchitecte APD adapté-17 12 2025

d. Esquisse pôle culturel



©MAArchitecte esquisse septembre 2025